

Communiqué de Presse

Paris, le 2 Février 2015



Gaipare ZEN, un PERP* haut de gamme pour les clients des CGPI et Courtiers

Classé parmi les meilleurs PERP du marché (15 récompenses depuis sa création en 2004), Gaipare Zen se démarque en proposant de nouvelles opportunités différenciantes pour les clients des CGPI et courtiers.

→ 2 nouveaux modes de gestion financière

En exclusivité sur un PERP, les CGPI et courtiers peuvent désormais proposer à leurs clients :

L'option déléguée

Avec l'aide de son courtier ou CGPI, le client choisit parmi 4 profils de gestion celui correspondant le mieux à ses attentes en termes d'investissement. Il donne mandat à son courtier pour la gestion de son adhésion. Le courtier ou CGPI effectue alors les demandes d'arbitrages nécessaires au respect du profil choisi. Il met en place, modifie ou supprime également les options d'arbitrages automatiques.

La gestion profilée partenaire

Selon son accréditation, le courtier ou CGPI a l'opportunité de proposer une allocation d'actifs sur-mesure à son client. L'allocation est appliquée par l'assureur pour tout versement ou arbitrage en fonction du profil de gestion choisi par le client.

Ce mode de gestion financière est soumis à des conditions spécifiques de distribution.

→ 6 options d'arbitrages automatiques gratuites pour sécuriser ou dynamiser l'épargne-retraite. Options accessibles uniquement en option libre ou déléguée.

Pour limiter la prise de risque en cas de baisse des marchés financiers :

- La sécurisation des plus-values
- Le Stop loss Absolu et le Stop loss Relatif

Il est possible de cumuler le stop loss (absolu ou relatif) et la sécurisation des plus-values pour optimiser les gains tout en les sécurisant.

Pour investir progressivement sur les marchés financiers tout en maîtrisant les risques :

- La dynamisation de la participation aux bénéfices
- L'investissement progressif de l'épargne

Pour maintenir la stratégie d'investissement initiale et conserver la même proportion de risque tout au long de l'adhésion :

- Le rééquilibrage de l'allocation d'actifs cible

→ Une garantie plancher en option

En cas de décès durant la phase de constitution de l'épargne-retraite, celle-ci sera restituée au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) par l'adhérent sous la forme d'une rente viagère ou temporaire selon qu'il(s) soi(en)t majeur(s) ou mineur(s).

En option, Gaipare Zen propose désormais une garantie plancher. Choisie au moment de l'adhésion, elle garantit au(x) bénéficiaire(s) la perception d'une rente calculée sur un capital égal au moins à la somme des versements, nets de frais du contrat, que vous aurez effectués de votre vivant.

→ Une évolution des options de rente

Désormais Gaipare Zen propose une 6^{ème} option de rente : la rente viagère réversible avec annuités garanties.

Gaipare Zen propose également les options de rente suivantes :

- **Rente viagère simple**
- **Rente viagère réversible (taux de réversion allant de 10 % à 100 % par pas de 10 %)**
- **Rente viagère avec annuités garanties (entre 5 et 20 ans par tranche de 5 ans)**
- **Rente par palier (entre -10 % et + 10 % par pas de 5 % / 3 dates de palier maximum)**
- **Rente par palier réversible**

Un taux de réversion élargi

Pour les formules de rente viagères réversibles, l'adhésion prévoyait un taux de réversion fixe de 60 % ou 100 %.

Désormais, l'adhésion propose un taux de réversion élargi : entre 10 % et 100 % par pas de 10 %.

→ Et toujours...

- Plus de 75 fonds diversifiés
- 2 SCPI** d'entreprises accessibles sous conditions
- Un fonds en euros performant
- La sécurisation progressive de l'épargne-retraite en gestion pilotée
- Une association indépendante qui défend les intérêts des épargnants

Les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis mais sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant, en particulier, de l'évolution des marchés financiers.

*Plan d'Epargne Retraite Populaire

**Sociétés Civiles de Placement Immobilier

Ageas est un groupe d'assurance international riche de quelques 190 années d'expérience et de savoir-faire. Classé dans le Top 20 européen de l'assurance, Ageas a choisi de concentrer ses activités sur l'Europe et l'Asie qui, ensemble, forment le plus grand marché de l'assurance au monde.

Les activités d'assurance se répartissent en quatre secteurs opérationnels: Belgique, Royaume-Uni, Europe continentale et Asie. Elles sont menées par des filiales d'Ageas à 100% ainsi que par le biais de partenariats avec des institutions financières de référence et des distributeurs de renom dans le monde entier. Ageas est actif via des partenariats performants en Belgique, au Royaume-Uni, au Luxembourg, en Italie, au Portugal, en Turquie, en Chine, en Malaisie, en Inde et en Thaïlande; et par le biais de filiales en France, à Hong-Kong et au Royaume-Uni.

En Belgique, via AG Insurance, Ageas est le leader incontesté dans les segments vie individuelle et employée benefits, et se profile aussi comme acteur de référence en non-vie. Au Royaume-Uni, Ageas occupe la sixième place sur le marché de l'assurance non-vie mais la troisième place en nombre de véhicules assurés, et jouit, par ailleurs d'une bonne position sur le marché très porteur des assurances aux personnes de plus de 50 ans. Ageas emploie plus de 13 000 personnes dans les entités consolidées et plus de 30 000 dans les partenariats non consolidés, et réalise un encaissement annuel de plus de 23 milliards d'Euros.

Ageas France, filiale française du groupe international d'assurance Ageas, est spécialisée dans la création et la gestion de contrats d'assurance vie depuis 1903.

La société met son expertise au service de ses partenaires et distributeurs afin de leur proposer des solutions innovantes en termes de produits et services.

Ageas France propose une gamme étendue de produits d'épargne, retraite et prévoyance régulièrement récompensés par la presse spécialisée ainsi que de nombreuses solutions d'optimisation fiscale et de diversification patrimoniale grâce à sa filiale Sicavonline.

Contact Presse

Paulette Bennia : +33 (0)1 70 82 14 11
relations-presse@ageas.fr

Ageas France

Le Village 5
50 place de l'Ellipse
CS 30024
92985 Paris La Défense Cedex

www.ageas.fr

Société d'assurance sur la vie. Entreprise régie par le Code des assurances. S.A. au capital de 109 221 274,91 euros.
R.C.S. Nanterre 352 191 167

Document non contractuel à caractère publicitaire